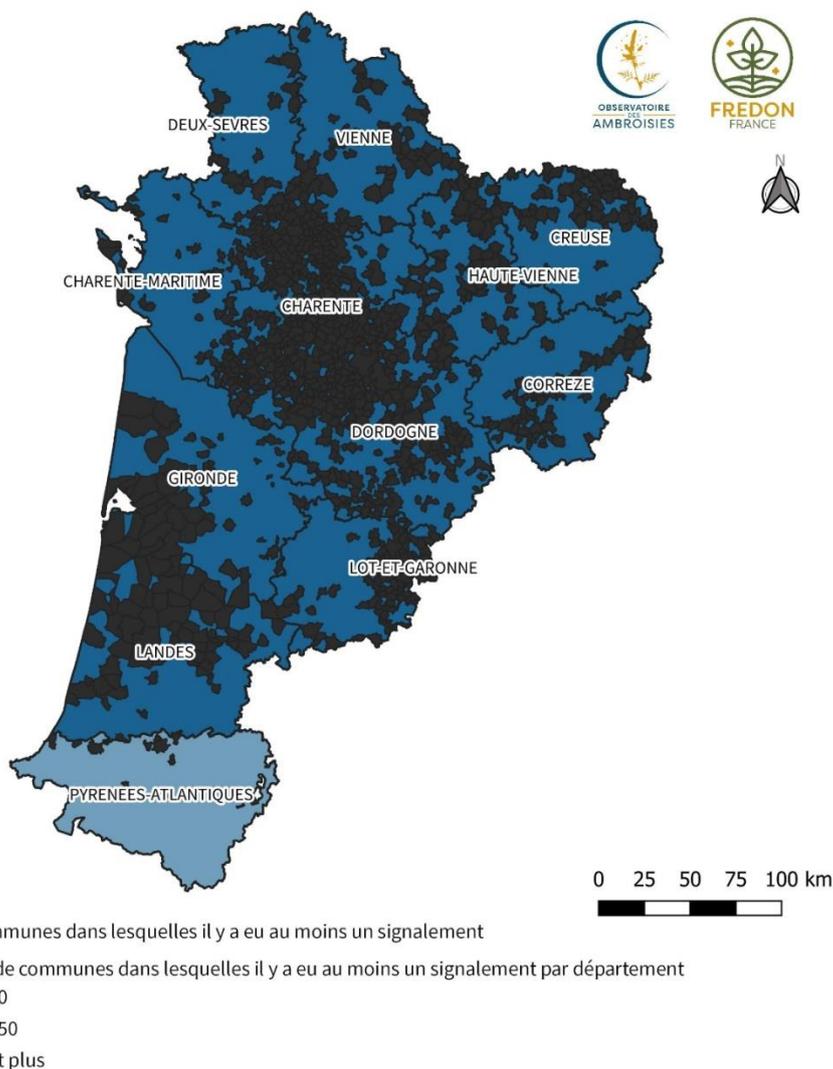


Etat des connaissances sur la présence
de l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)
en Nouvelle aquitaine entre 2002 et 2022

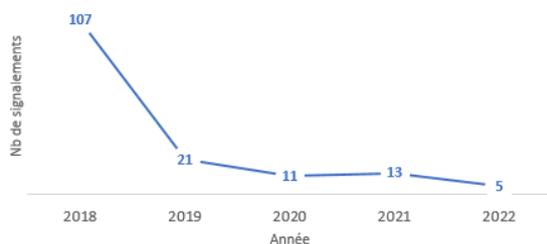


Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - mai 2023.

Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambrosie à feuilles d'armoise.

Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau FREDON France, réseau des CPIE.

EVOLUTION DU NOMBRE DE SIGNALEMENTS EN CHARENTE MARITIME



Données issues de la plateforme de
signalement :



Evènements organisés dans le département

L'ambrosie émettant son pollen à partir de mi-juillet, le début du mois de juillet est donc la période adéquate pour agir contre l'ambrosie. A cette occasion, les collectivités et les autres structures impliquées dans la lutte contre l'ambrosie (associations, organisations professionnelles...) de toute la France sont invitées à mettre en place des évènements (arrachages citoyens, stands d'informations, formation de référents, activités pédagogiques, etc.).

Pour plus d'informations : <https://ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambrosies/>